

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables de monter, d'utiliser, de réaliser les vérifications journalières de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2001 et au sens de la R457 et de démonter un échafaudage roulant, conformément à la notice du fabricant.

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire, à l'issue de la formation, dans le but de délivrer une attestation de compétence, selon réussite aux épreuves de tests théorique et pratique, nécessaire au chef d'entreprise afin d'autoriser ses salariés à travailler en hauteur avec un échafaudage roulant.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les différents types d'échafaudages et expliquer leurs fonctions.
- Comprendre et exploiter une notice fabricant.
- Préparer le montage.
- Monter et démonter, en sécurité, un échafaudage roulant.
- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- Réaliser l'examen d'adéquation.
- Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage roulant.
- Effectuer l'examen de l'état de conservation de l'échafaudage roulant.
- Rédiger un compte rend de vérification.
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité.

PUBLIC VISÉ

Toute personne qui est amené, dans le cadre de son travail, à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant, conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir).

PRÉ REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges.
- Posséder les EPI.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés, ayant leur habilitation de formateur R457, justifiant d'une solide expérience dans le domaine et reconnus par les CARSAT.

	FICHE PROGRAMME		
	ECHAFAUDAGES ROULANTS Monter, vérifier et utiliser en sécurité Au sens de la R457		
	P2/3		

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer – Rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- La préparation du montage.
- Le montage et le démontage, en sécurité, d'un échafaudage roulant.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage.
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.
- Le compte rendu de vérification.
- Les règles d'utilisation, en sécurité, d'un échafaudage roulant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.
 - Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.
- Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences validant les acquis.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.
- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

Pour la partie pratique

- Site pratique accessible et adapté, conforme au référentiel INRS R457.
 - Mise à disposition de matériels d'échafaudages roulants certifiés NF, conforme au référentiel INRS R457), avec 1 plancher tous les 02 mètres de conception différente (un échafaudage roulant H mini plancher 8m et un échafaudage H mini 4m).
- Un des deux échafaudages doit permettre de positionner les planchers à tous les niveaux des échelles au-delà de 2,50m.
Les 02 échafaudages, mis à disposition, doivent proposer deux conceptions de montage en sécurité différentes (exemple : garde-corps type MDS monobloc, et garde-corps avec perches pliables).

DURÉE

- 14H00 (02 jours).

	FICHE PROGRAMME		
	ECHAFAUDAGES ROULANTS Monter, vérifier et utiliser en sécurité Au sens de la R457		
	P3/3		

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- Notices constructeur, référentiel, articles de journaux, recommandations, ED, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Systèmes anti-chûtes de l'organisme de formation.
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.
- Formation pratique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26).